



Municipalité régionale de Durham (Ont.)



Population : 661 190 habitants
Durée du projet :
2016-en cours

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : PLAN D'ADAPTATION CLIMATIQUE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE DURHAM

Le présent guide est conçu pour expliquer aux décideurs et aux responsables municipaux les techniques d'élaboration de projets de développement durable exceptionnels et pour favoriser l'adoption de pratiques exemplaires dans leur collectivité. Veuillez consulter le guide pour découvrir des stratégies gagnantes, puis répondez aux questions pour démarrer votre projet de développement durable.

APERÇU DU PROJET

- La Municipalité régionale de Durham a élaboré un plan d'adaptation climatique visant à accroître la résilience de la collectivité face aux changements climatiques et aux conditions climatiques extrêmes qui en découlent.
- La municipalité s'est associée avec d'autres municipalités, des organismes de conservation et des entreprises du secteur privé.
- Le plan combine des pratiques exemplaires tirées de diverses méthodologies de prévision scientifique des conditions climatiques avec l'expérience et l'expertise des intervenants locaux. Des groupes de travail composés d'experts ont identifié et mis en œuvre des programmes ayant pour but de réduire les risques liés au climat.

De quelles façons ce projet est-il bénéfique pour l'environnement?

- La mise en valeur du **capital naturel** et le renforcement de **la résilience des écosystèmes face aux contraintes climatiques** font partie intégrante du plan. Le projet vise l'aménagement et la préservation d'infrastructures vertes, la promotion de programmes d'éducation et de sensibilisation ainsi qu'une mise à jour de tous les plans et politiques élaborés qui ne tiennent pas pleinement compte des effets des changements climatiques.
- Le fait d'investir aujourd'hui de manière avisée devrait permettre de récolter de nombreux avantages plus tard. Un groupe de travail continuera de surveiller et d'étudier **l'adaptation de l'environnement naturel** aux changements climatiques.

De quelles façons ce projet est-il bénéfique pour la collectivité?

- Le plan **donne aux municipalités locales le pouvoir** de soutenir leurs citoyens pendant les événements climatiques extrêmes.
- **Le plan prévoit des mesures spécifiques pour aider les plus vulnérables** (personnes âgées ou malades, ménages à faible revenu, etc.) en cas d'événement climatique grave – par exemple en évacuant les zones inondables dans le cadre d'un programme de prévision des crues.

De quelles façons ce projet est-il bénéfique pour l'économie locale?

- Lorsque des conditions climatiques extrêmes menacent ou causent des dommages à la collectivité, le plan favorise un **rétablissement plus rapide**, atténue les risques de perte de revenus pour les entreprises locales et limite les dommages causés aux infrastructures.

Quelles sont certaines des réussites de ce projet?

- Les données recueillies pour orienter le plan seront réutilisées par diverses organisations dans une grande variété de contextes de planification.
- À la suite d'une consultation, **un tiers indépendant a élaboré un cadre de suivi des progrès**. Ce cadre assure la cohérence des rapports préparés par les divers secteurs et organisations. Il permet aussi d'indiquer où des ressources supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs du plan.
- Les programmes prévus dans le plan permettront de réduire la dépendance de la région à l'endroit des autres ordres de gouvernement pour les **mesures d'urgence** et **l'aide financière en cas de catastrophe**.

Souhaitez-vous poursuivre l'adaptation climatique de votre collectivité? Pour commencer, répondez aux questions suivantes :

En quoi des partenariats pourraient-ils contribuer à votre projet d'adaptation aux changements climatiques? Quelles organisations devriez-vous viser? Comment pourriez-vous collaborer à l'atteinte d'objectifs communs?

Votre collectivité mesure-t-elle ses émissions de gaz à effet de serre (GES)? Quel secteur ou quelle activité génère le plus de GES?

Quels effets des changements climatiques risquent le plus d'affecter votre collectivité (p. ex., inondation, canicule, sécheresse, pénurie d'eau ou d'aliments, incendies de forêt, forts vents)? Qui sont les personnes les plus vulnérables dans votre municipalité (personnes qui travaillent à l'extérieur, aînés, enfants, etc.)? Indiquez trois risques que les changements climatiques pourraient faire courir à ces personnes vulnérables.

Quels actifs naturels de votre collectivité pourraient contribuer à atténuer les effets des changements climatiques et à s'y adapter?

Quels actifs de votre collectivité (naturels ou construits) pourraient être endommagés par les changements climatiques? Qui sont les propriétaires ou les responsables de ces actifs?

La Municipalité régionale de Durham doit sa réussite à des assises scientifiques solides, au soutien des élus et de la haute direction ainsi qu'à l'adhésion de nombreux organismes grâce à une mobilisation des intervenants. À votre avis, qu'est-ce qui est nécessaire à la réussite de votre projet?
